



La source de Dymon

Bulletin municipal n°62 - octobre 2021



3	Calendrier Recensement
4	Animations : Célébration 14 juillet et vide grenier
5	A.P.P.E.D., Les vitraux de l'église
6	A.P.P.E.D, Les concerts
7	A.P.P.E.D. Repas dansant
8	C-l'immo Association jours bleus
9	Évènements : Garçon la note et Kalffa
11	Échos de la mairie
12	Échos de la mairie
13	Échos de la mairie
14	Échos de la mairie
15	Échos de la mairie
17	Revitalisation du Bourg
18	Revitalisation du Bourg
19	Revitalisation du Bourg
20	Revitalisation du Bourg
21	Revitalisation du Bourg
22	Revitalisation du Bourg
23	Revitalisation du Bourg
24	Avancée des travaux
25	Poursuite des travaux d'installation de la fibre
26	La Grande Hâte, Théâtre de plein air
27	Associations : Association culturelle et R.I.R.E.
28	Syndicat d'Initiative
29	SIVOS
30	SIVOS
31	SIVOS
32	SIVOS
33	Associations : Loisirs et culture dixmontois et A.P.P.O
34	Bibliothèque
35	Visite du projet de revitalisation
36	Jeux
37	Numéros utiles
38	Services

Editorial

C'est avec plaisir que nous avons partagé, de nouveau, certaines animations au sein de Dixmont.

Les travaux pour le Bourg ont débuté cet été. Monsieur le Préfet de l'Yonne accompagné du Sous-Préfet, de la Sénatrice, de la Députée, des Conseillers Départementaux ainsi que des Services de l'Etat, se sont déplacés le mercredi 15 septembre afin d'avoir une présentation complète des travaux à venir et nous ont confirmé leur soutien.



M. Botin Marc, Maire de Dixmont



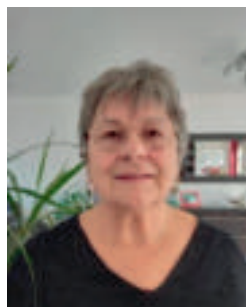
CALENDRIER



Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Dimanche 31 octobre 2021 après-midi	Célébration Halloween	R . I . R . E	Foyer communal de Les Bordes
Samedi 20 novembre 2021 à 20h00	Repas soirée dansante avec spectacle	A.P.P.E.D.	Salle Polyvalente de Villeneuve-sur- Yonne
Dimanche 21 novembre 2021 après-midi	Jeux de société	R . I . R . E	Foyer communal de Les Bordes
Dimanche 28 novembre 2021 à 12h00	Repas des anciens	Commune	Salle des fêtes de Dixmont
Dimanche 12 décembre 2021 après-midi	Célébration Noël	R . I . R . E	Salle des fêtes de Dixmont
Vendredi 14 janvier 2022 à 19h00	Vœux du Maire	Commune	Salle de fêtes de Dixmont

Recensement de la population prévue en 2022

Nous vous remercions d'accueillir
les agents recenseurs lors de leur passage :



Mme. Pinchon



Mme. Bolart



Mme. Quimbre

Il aura lieu du
27 janvier au 26 février 2022.

Se faire recenser est un geste
civique, qui permet de
déterminer la **population**
officielle de chaque commune.

C'est simple, utile et sûr...
Et vous pouvez y répondre par
internet !



AUDITION CONSEIL LUDOVIC DIGUE
votre spécialiste de l'audition à Saint-Denis-lès-Sens
22 ANS D'EXPÉRIENCE

Offres 100% Santé

Nouveau

**Chez AUDITION CONSEIL
vos aides auditives 100% SANTÉ
avec reste à charge à 0€***

**Fabrication d'embout sur place
avec imprimante 3D
Votre appareillage
en 1h***
Demandez conseil

**Test
auditif
gratuit**

**Essai
gratuit**
pendant 1 mois

**Vérification
et nettoyage
gratuits**
de vos aides auditives
MARQUES

**AUDITION CONSEIL
LUDOVIC DIGUE**
Audioprothésiste expert
Indépendant

3 Impasse Saint-Vincent
89100 SAINT-DENIS-LES-SENS
Parking handicapé
Parking privé gratuit
03 86 83 89 89
SUR RENDEZ-VOUS
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 12h

**Pôle de Santé
Saint Louis**

**Pôle de Santé
Sainte Catherine**

* Hors de chez le 1^{er} janvier 2021 avec un contrat nouvelle génération avec l'Assur
d'et remboursement en place - 1) les nouveaux - 2) les personnes âgées de 18h

Dans AUDITION CONSEIL il y a conseil auditionconseil.fr

ANIMATIONS

La météo n'étant pas clémente le 13 juillet 2021, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont été reportés au vendredi 16 juillet. Le point de restauration, préparé par le restaurant Les Copains D'abord, a eu beaucoup de succès. La soirée était animée par l'orchestre Ker Bhn.



16 JUILLET



De nombreux enfants présents pour la retraite aux flambeaux, accompagnés de quelques musiciens de l'harmonie municipale de Sens, ont défilé dans les rues du village.

A 23h00 le feu d'artifice fut spectaculaire et fabuleux.

La soirée s'est terminée en musique avec l'orchestre Ker Bhn



VIDE GRENIER



Le temps maussade du matin et le contexte sanitaire ont attirés peu d'exposants. Beaucoup de visiteurs sont venus arpenter les rues du village.



Voici quelques photos de restauration des vitraux prises sur place à l'entreprise Atelier Art Vitrail de Gurgy (89)



La restauration
des vitraux est terminée.

JH Entretien
Jérôme Huguenin

**Nettoyage, entretien
et fleurissement de
sépultures, pierres
tombales.**

Tel : 07.88.39.01.08

Mail : jh.entretien-sepultures@orange.fr

**3, lieu-dit La Herse
89500 Bussy le repos**

Devis Gratuit

Siret : 888 174 877 00017
"Immatriculé au RM en application de l'article L.333-1-1
du code de commerce"
"RM AUXERRE"

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

PFV GUERIN
GESSERAND - CHICANNE

☎ 02 38 97 31 62

Magasin: 37, rue du Mail
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie
45320 Courtenay
contact@pompes-funebres-guerin.fr



CONCERTS

La Polyphonie Corse a fait vibrer l'église

L'église accueillait vendredi 23 juillet **Jean Paul Poletti** et le

Chœur de Sartène pour un concert de polyphonie corse.

100 personnes étaient présentes ce soir-là.

Ce groupe, de six chanteurs, sillonne le monde pour faire découvrir la musique ancienne et sacrée, le programme a proposé quelques chansons folkloriques et des extraits des chansons de la procession du Vendredi Saint.



« C'est un travail incessant, une exigence absolue sur la qualité du son », a conclu Jean Paul Poletti.



Les Cordes et Voix Magiques d'Ukraine ont enchanté le public

Samedi 14 août, 70 personnes sont venues écouter **Les Cordes et Voix Magiques d'Ukraine**.

Les chanteuses et chanteur nous ont fait voyager grâce à un récital de chansons du monde :

Ukraine bien-sûr, Etats-Unis, Chine, Martinique, Taïwan, France :

« Les Trois Cloches », « Toccata » et « AveMaria »,

un feu d'artifice de chansons de toutes natures.

Leur succès est dû essentiellement à leurs qualités vocales extraordinaires auxquelles la « bandoura », cet instrument musical propre à l'Ukraine, qu'il et qu'elles manient avec dextérité, donne encore plus de relief. Les costumes ont éveillé notre curiosité.

Le public s'est laissé porter par les Cordes et Voix Magiques. Quel concert magnifique !



SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

à partir de 20 heures

L'Association de Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont organise un

REPAS DANSANT



MENU

SANGRIA ET SES TOASTS
SALADE BASQUE
POULET A LA BASQUAISE
ET SON ACCOMPAGNEMENT
GATEAU BASQUE
CAFE

(BOISSON NON COMPRISE)

Entrée : 28 € par adulte,
10 € pour enfant de -12 ans
Réservation au :

03 86 96 02 13

jusqu'au 10 novembre 2021 inclus
Règlement à l'ordre de l'« APPE de Dixmont »
à remettre en mairie de Dixmont
(nombre de places limité,
pas de réservation
sans règlement)

Salle Polyvalente
de Villeneuve-sur-Yonne
avec l'orchestre MOSAÏQUE 89



Le bénéfice de cette soirée sera réservé
pour l'entretien de l'église Saint-Gervais Saint-Prottais



C-l'immo soutient vos associations

Chez C-l'immo, agence immobilière de Sens, nous avons à cœur de soutenir les initiatives locales des secteurs sur lesquels nous vivons et travaillons. Nous avons élaboré une opération de soutien aux associations locales en leur faisant bénéficier de notre réseau pour obtenir des fonds. En échange de la pose d'un panneau (visuel ci-contre) chez un particulier « C-l'immo votre agence immobilière soutient l' A.P.P.E.D. »,

10 euros seront reversés à l'association !

Les frais de cette opération seront intégralement pris en charge par C-l'immo pour :

- La fourniture du panneau
- Le versement de 10 € à l'association par panneau posé



L'opération aura une durée de 2 mois, du 15 octobre au 15 décembre, et un chèque sera remis à l'association avant les fêtes de fin d'année.

**Réservation des panneaux
à la mairie de Dixmont**

Association « Les jours bleus »

En raison de la crise sanitaire les membres de l'association ont décidé de ne pas organiser la semaine bleue 2021.

En revanche une journée festive sera proposée pendant le printemps 2022 afin de remplacer la semaine bleue 2021.

CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19

ÉVÈNEMENTS



Pour la première fois en partenariat avec l'office du tourisme de Sens, la commune de Dixmont accueillait le vendredi 6 août 2021 pour la **dixième édition** :

« Garçon la note ! »

C'est un festival de musique aux terrasses de cafés, restaurants, et lieu public. Une trentaine de musiciens, formations musicales ou artistes se produisent juillet et août à Sens et dans les communes du Sénonais pour des concerts gratuits, en soirée.

*Un bar éphémère tenu par le restaurant « Les copains d'abord » de Gron permettait de se restaurer sur place.
Environ 150 personnes ont assisté à la soirée.*



©Chloé Deligand

A la croisée des chemins, entre folk maghrébin, soul et musique afro, le groupe Bab El West a animé la soirée de 20h30 à 23h00 au terrain de sports.



©Chloé Deligand



KALFFA à Dixmont !

La Bibliothèque Départementale et le Service Culture du Conseil Départemental de l'Yonne ont offert à la municipalité et à la bibliothèque de Dixmont le concert de KALFFA qui a eu lieu le 24 septembre, à l'occasion du **festival MUSICAUNA**.

A cette occasion, nous avons reçu plus de 200 personnes sur le terrain communal de Dixmont, pour un concert de très grande qualité.

Nous remercions les différents partenaires pour cette belle animation de notre village !





**MAÇONNERIE – ISOLATION
COUVERTURE- CARRELAGE**

10 Route de Villeneuve sur Yonne

89500 LES BORDES

☎ : 03 86 87 08 36

📞 : 06 14 28 49 67



- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Géothermie



CHAPITRE- 89500 DIXMONT

☎ 03 86 96 90 69

📞 06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr



PEINTURE - DECORATION-
REVETEMENTS SOLS & MURS -
RAVALEMENT - VITRERIE - POSE
PARQUET MASSIF & FLOTTANT -
PONCAGE ET VITRIFICATION DE
PARQUET - AMENAGEMENT -
CLOISON- ISOLATION - PLAFOND
TENDU - FERMETURE PVC & ALU

☎ : 03 86 96 02 93 📞 : 06 59 86 41 84

89500 LES BORDES

sarl.droin@orange.fr



REPARATION TOUTES MARQUES

MECANIQUE- CARROSSERIE

ACHAT- VENTE

VEHICULES D'OCCASION



garage-alary.com

51 Avenue de la Gare

89510 VERON

Tel : 03 86 97 42 29

Fax : 03 86 96 84 39



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 JUIN 2021

Présents : Tous présents sauf Mme PERROTEZ Chantal qui a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, M. LAMIRAUX Simon qui a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude, M. PERRAUT qui a donné pouvoir à Mme NEUGNOT, M. VASSARD Jean-Luc qui a donné pouvoir à M. SOETE Alain.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

TAXES DIRECTES LOCALES

Le maire informe le conseil municipal de l'observation de la Préfecture concernant la délibération prise le 13 avril dernier fixant les taux à appliquer pour le calcul des taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti et rappelant l'article 1636b « les conseils municipaux peuvent soit faire varier dans une même proportion les taux des taxes appliqués l'année précédente, soit faire varier librement entre eux les taux des taxes mais, dans ce cas, jusqu'à la date de la prochaine révision, le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ne peut augmenter plus ou diminuer moins que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. »

En conséquence, le maire propose :

.Taxe foncière sur le bâti : (12.09 + 3%) + 21.84 (taxe départementale).....**34.29 %**

.Taxe foncière sur le non-bâti :

39.99 + 1 %..... **40.39 %**

Après réflexion, le conseil municipal approuve à l'unanimité et annule la délibération n° 13/04/2021/01/7.2 du 13 avril 2021 concernant le vote des taxes directes locales.

QUESTIONS DIVERSES

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE DIXMONT

MARCHE NEGOCIE – LOT 11

Au vu de l'infructuosité sur le lot Chauffage - Ventilation – Climatisation – Plomberie lors du marché d'appel d'offres mise en ligne le 07 mai dernier, le conseil municipal donne à l'unanimité l'autorisation au maire de procéder à un marché négocié en direct avec les entreprises pour ce lot.

DEMANDE DE SUBVENTION – Restauration d'un tableau et des stalles de l'Eglise

L'APPED souhaite restaurer le tableau des pèlerins d'Emmaüs ainsi que les stalles du Chœur de l'Eglise.

Les devis ci-après sont présentés :

-Devis de restauration de peinture établi par l'Atelier du Palis, Christine MORILLOT pour un montant de 9 543.00 € HT, soit 11 451.60 € TTC ;

-Devis Olivier BÉRINGER Conservation pour la restauration des stalles d'un montant de 18 000.00 € HT, soit 21 600.00 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les deux devis et charge le maire de faire les démarches nécessaires pour

obtenir une aide financière de la D.R.A.C et de la Fondation du Patrimoine.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

Il est proposé au conseil municipal de signer une convention avec le CDG 89 pour les agents communaux concernant le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-Décide d'approuver la convention pour la mise en place du dispositif de signalement par le CDG89 ;

-Accepte les modalités proposées par le CDG89 ;

-Autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à cette décision.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Mr GAMBIER présente le plan communal de sauvegarde et le D.I.C.R.I.M. mis à jour. Il y aura lieu de mettre en place un exercice d'application avant la fin de l'année.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux documents.

Monsieur PINCHON fait le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat de gendarmerie concernant le vote du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021. La participation communale de la commune s'élèvera à 1 996.00 € pour cette année.

Le maire informe le conseil municipal

-Que l'installation des éclairages publics LED est effectuée aux Bauquins ;

-Que l'éclairage public chemin St Marc a été effectué ;

-Que la distribution du bulletin municipal de Juin se fera semaine prochaine.

Un administré souhaite savoir où en est l'effectif de la gendarmerie qui était insuffisant, Mr PINCHON répond qu'il est au complet à présent.

Le maire, Marc BOTIN.

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 JUILLET 2021

Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. GAMBIER Benoît adjoints, MM. SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien.

Procurations : M. PIERRET Jean-Claude a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, Mme PERROTEZ Chantal a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole, Mme JARDIN Marie-Joseph a donné pouvoir à Mme BERTHOT Stéphanie.

Absent excusé : M. VASSARD Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

REVITALISATION DU CENTRE BOURG

- Analyse des offres.
- Autorisation à l'architecte pour procéder à la négociation financière.

La commission d'appel d'offres propose d'accepter le rapport d'analyses présenté par l'architecte pour les lots 2 Gros œuvre et 12 -Electricité CFO/CFA. Pour rappel le lot 11- Chauffage, Ventilation, Climatisation, Plomberie était infructueux et fera l'objet d'une consultation directe auprès des entreprises.

L'attribution des lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 se fera lors du conseil municipal prévu le 27 juillet 2021.

Le conseil municipal

- Approuve le rapport d'analyses présenté par l'architecte pour les lots 2 et 12 ;
- Autorise l'architecte à procéder à la négociation financière auprès des entreprises.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Il y a lieu de prendre une décision modificative pour budgéter l'achat d'un véhicule non motorisé comportant un plateau aménageable en scène de spectacle :

- En fonctionnement Cpte 615231..... - 2 500.00 €
- En investissement Opération 049 - Cpte 21571... + 2 500.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population est prévue l'année prochaine du 20 janvier au 19 février. Le maire demande aux conseillers de bien vouloir réfléchir pour nommer un agent recenseur qui sera chargé de recenser la population du bourg, pour seconder Mme QUIMBRE chargée de recenser la population des hameaux.

Salon d'automne

Mme NEUGNOT nous donne le détail des prévisions d'organisation et la question financière du salon d'automne pour cette année.

Au vu de l'incertitude liée à la pandémie, du peu de réponses positives des exposants et du coût prévisionnel de cette animation, le salon d'automne est annulé pour cette année.

Un courrier d'information sera adressé aux exposants.

Remboursements sinistres par les assurances

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à percevoir les remboursements effectués par les compagnies d'assurance concernant les sinistres. Ces remboursements seront effectués en fonctionnement sur le compte 7788.

Le maire informe les conseillers de la proposition de groupement de gendarmerie départemental de plusieurs formations à la gestion des incivilités de septembre à décembre 2021 à Auxerre.

Un administré souhaite connaître la durée approximative des travaux de revitalisation du centre bourg. Le maire confirme que les travaux de démolition de la partie rue de la mairie pour l'agrandissement de l'école commencent ces jours-ci, la fin des travaux étant prévue pour la rentrée scolaire 2022. Les travaux du commerce multi-services sont prévus printemps/été 2022 pour une année. Les travaux de voirie suivront et seront effectués selon les déviations mises en place lors des travaux de réseau d'eau.

Il est indiqué aussi la vitesse excessive des véhicules dans le bourg, notamment rue Blanche. Le maire rappelle qu'une commission a été mise en place pour gérer ces problèmes et que la situation sera étudiée quand les travaux de voirie du bourg seront terminés.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUILLET 2021

Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. PIERRET Jean-Claude, M. GAMBIER Benoît adjoints, MM. SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mme BERTOLDO Claire-Marie, M. JACQUET Julien, Mmes PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procuration : Mme BERTHOT a donné pouvoir à Mme JARDIN.

Absent excusé : M. VASSARD Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Mme PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

Revitalisation centre bourg de Dixmont

Attribution des lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le mardi 27 juillet 2021 à 14 heures afin de procéder au choix de la meilleure offre concernant les lots n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13. Le rapport de l'analyse des offres a été présenté par l'architecte.

Le conseil municipal, conformément à la décision de la commission a décidé d'attribuer :

- **lot 2 – Gros œuvre**

Le lot 2 est attribué à l'entreprise GEBAT Constructions dont le siège est à MONETEAU (89470) 16 rue de Rome, sa proposition d'un montant de 500 001.49 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 200 873.63 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 299 127.86 € HT

- **Lot 3 – Charpente bois/murs à ossature bois**

Le lot 3 est attribué à L'Entreprise VAUCOULEUR, dont le siège est à ROUVRAY (89230) Chemin des Placeaux, sa proposition d'un montant de 274 009.72 € H.T. étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 106 547.64 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 167 462.08 € HT

- **Lot 4 – Couverture tuiles**

Le lot 4 est attribué à l'entreprise CHEMOLLE dont le siège est à LES SIEGES (89190) 5 route de Villeneuve, sa proposition d'un montant de 166 479.81 € € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 54 081.92 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 112 397.89 € HT

- **Lot 5 – Menuiseries extérieures bois**

Le lot 5 est attribué à l'entreprise BOULLIE dont le siège est à LA FERTE LOUPIERE (89110) 18 rte de Joigny, sa proposition d'un montant de 98 040.80 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 54 689.80 € HT
- Tranche conditionnelle1 : 43 351.00 € HT

- **Lot 6 – Isolation thermique extérieure – Ravalement**

Le lot 6 est attribué à l'entreprise GEBAT Constructions dont le siège est à MONETEAU (89470) 16 rue de Rome, sa proposition d'un montant de 103 402.00 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 57 378.49 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 46 023.51 € HT

- **Lot 7 – Doublages – Cloisons- Plafonds**

Le lot 7 est attribué à l'entreprise FERNAND MARTIN dont le siège est à MONETEAU (89470) 6 rue Dublin, sa proposition d'un montant de 92 142.09 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 49 398.39 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 42 743.70 € HT

- **Lot 8 – Menuiseries intérieures**

Le lot 8 est attribué à l'entreprise BOULLIE dont le siège est à LA FERTE LOUPIERE (89110) 18 rte de Joigny , sa proposition d'un montant de 102 873.90 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 46 935.00 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 55 938.90 € HT



- Lot 9 – Carrelage sol et mur

Le lot 9 est attribué à l'entreprise NAGLA dont le siège est à VERON (89510) ZI route de Passy, sa proposition d'un montant de 52 939.54 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 22 323.16 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 30 616.38 € HT

- Lot 10 – Peintures

Le lot 10 est attribué à l'entreprise DELAGNEAU dont le siège est à Auxerre (89003) 37 avenue Jean Mermoz, sa proposition d'un montant de 32 319.79 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 18 500.00 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 13 819.79 € HT

- Lot 11- Chauffage-Ventilation-Clima-tisation-Plomberie

Le lot 11 est attribué à l'entreprise FAVERGEAT dont le siège est à AUXERRE (89000), 4 rue Léon Serpollet, sa proposition d'un montant de 196 414.00 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 91 643.00 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 104 771.00 € HT

- Lot 12 – Electricité CFO CFA

Le lot 12 est attribué à l'entreprise EIFFAGE dont le siège est à LONGVIC cedex (21602) 4 rue Lavoisier, sa proposition d'un montant de 74 849.62 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 47 563.71 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 27 285.91 € HT

- Lot 13- Terrassement- VRD

Le lot 13 est attribué à l'entreprise EUROVIA dont le siège est à AUXERRE (89003) 64 rue Guynemer, sa proposition d'un montant de 667 854.81 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Elle se décompose ainsi :

- Tranche ferme : 121 480.25 € HT
- Tranche conditionnelle 1 : 126 883.78 € HT
- Tranche conditionnelle 2 : 419 490.78 € HT

Le montant total des travaux est de **2 474 327.57 € HT, soit 2 969 193.08 € TTC**. Le maire rappelle que des travaux sup-plémentaires ont été ajoutés, non prévus dans l'estimation, d'un montant de 82 100.00 € HT correspondant à :

- Rapports complémentaires concernant le dépistage d'amiante et de plomb,
- 80 m² de surface photovoltaïque supplémentaire pour uniformiser un pan de toiture + ajout sur la toiture de l'école afin d'obtenir des subventions

L'augmentation des prix est également dûe à la conjoncture actuelle, (pénuries de matériaux, charges fortes dûes à la reprise d'activité...).

Le conseil municipal

- Autorise le maire à procéder à l'attribution des lots et faire les démarches administratives par voie dématérialisée ;
- Charge le maire de prévenir les entreprises qui n'ont pas été retenues.

Mr PINCHON annonce que son épouse se propose pour faire le recensement de la population 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00, le maire donne la parole au public présent.

Un administré demande pourquoi les propositions des entreprises comportent autant d'écart de prix. Mr BOTIN ne donne pas d'explication, mise à part les raisons évoquées ci-dessus.

Un administré déplore qu'une entreprise soit choisie par rapport aux critères définies dans le marché public sans tenir compte du service rendu après travaux pour la maintenance.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. PIERRET Jean-Claude, M. GAMBIER Benoît adjoints, MM. VASSARD Jean-Luc, SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, DUFLOS Alexandre, Mme BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mmes PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. PINCHON Roger a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, M. PERRAUT Marc a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole, Mme BERTOLDO Claire-Marie a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

Validation du dossier de PLUI-H proposé par la C.A.G.S

Ce jour, il appartient au Conseil municipal de Dixmont de se prononcer sur le projet arrêté du PLUI-H du Grand Senonais qui a été remis à la commune le 28 juillet 2021 pour une consultation d'une durée de 3 mois.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet arrêté portant institution du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUI-H) du Grand Senonais, autorise le Maire, ou son représentant, à signer tout document ou acte lié à l'exécution de la présente délibération.

Emprunts pour la revitalisation du centre bourg

Le maire présente au conseil municipal les deux propositions d'emprunts formulées par le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, l'un de 1 098.721,00 € pour couvrir l'autofinancement des travaux par la commune l'autre de 1 500 000.00 € pour couvrir les subventions à venir et le versement de la FCTVA.

Le conseil municipal

-Donne un avis favorable

-Autorise le maire à signer les documents relatifs aux deux emprunts proposés

-Inscrit les écritures comptables au budget

Décisions modificatives au budget

Il y a lieu de prendre des décisions de modificatives :

-En fonctionnement Dépenses :

- Chapitre 012 – Compte 6451..... + 3 000.00 €
Compte 6475..... + 200.00 €
- Chapitre 011 – Compte 627 + 3 900.00 €

-En fonctionnement Recettes :

Compte 615231..... – 7 100.00 €

Opération 061 Aménagement bourg

-En investissement Dépenses :

- Compte 2033..... + 1 000.00 €
- Compte 231568 + 1 300.00 €

-En investissement recettes :

- Compte 238 (régularisation) + 864.00 €
- Compte 1641 Emprunt CAM + 1 998 721.00 €

Il est précisé que les subventions notifiées seront titrées au fur et à mesure des versements effectués.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Bail de location du droit de chasse bois communaux

Le maire présente le bail de location du droit de chasse dans les bois communaux établi au nom de la Société de Chasse dont Mr SOUCHET Laurent est Président.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, sauf Mr JACQUET Julien qui s'abstient.

Un administré souhaite savoir si un miroir de sécurité pour la circulation sera positionné au niveau de l'enfourchure, le maire répond que c'est interdit hors agglomération et qu'il peut être posé uniquement quand la circulation est stoppée.

Le maire, Marc BOTIN



Etoile Taxis

Successeur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com



LE FOURNIL

Spécialité de pain au levain et bio

16 rue Carnot

89500 Villeneuve sur Yonne

☎ 03 86 87 15 05

☎ 06 35 76 62 85

Présent à Villeneuve sur Yonne,

Dixmont et Armeau.



EIRL Bruno NISSIM 89500 DIXMONT

- Chauffage
- Ramonage
- Sanitaire
- Salle de bain

☎ 06 20 40 98 66 ✉ bnplomberie89@gmail.com

Revitalisation du centre bourg de Dixmont

Construction d'un commerce « multiservices »

Pour donner suite aux précédents dossiers du projet, nous allons vous présenter dans ce numéro la construction du commerce « multiservices » sur le site de l'espace Taillandiers.

Historique

Suite aux différentes acquisitions depuis 2006, le paysage de l'îlot des Taillandiers s'est profondément modifié suite aux premières démolitions effectuées à partir de 2015 libérant un espace important qui sert de parking actuellement.

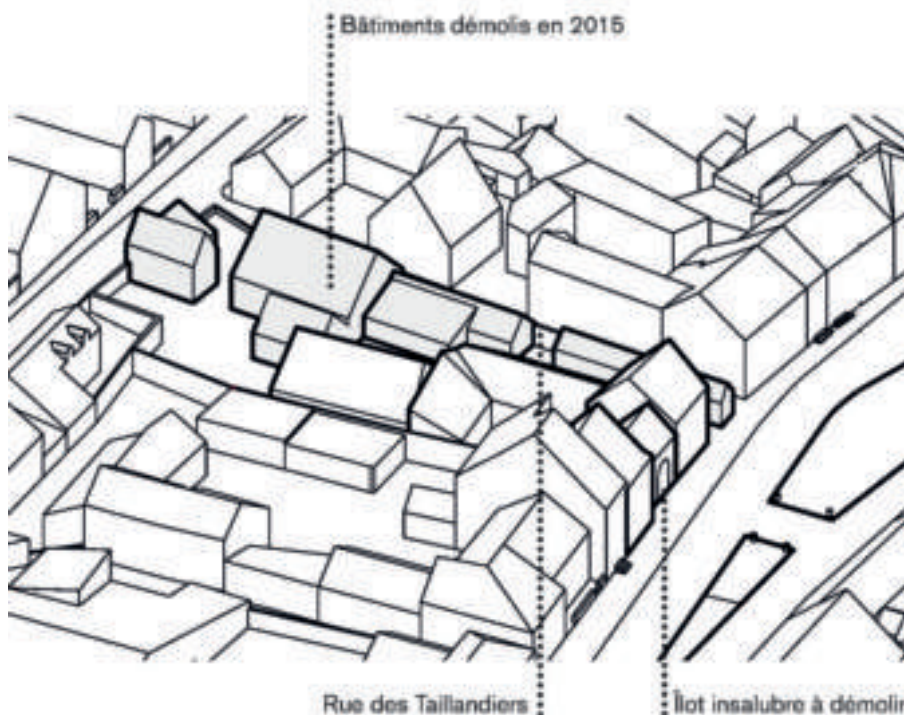
Le projet

Après démolition des bâtiments de l'ancienne boulangerie, l'espace libéré permettra d'installer des activités commerciales en continuité du commerce actuel et en bordure de la rue d'Eichtal.

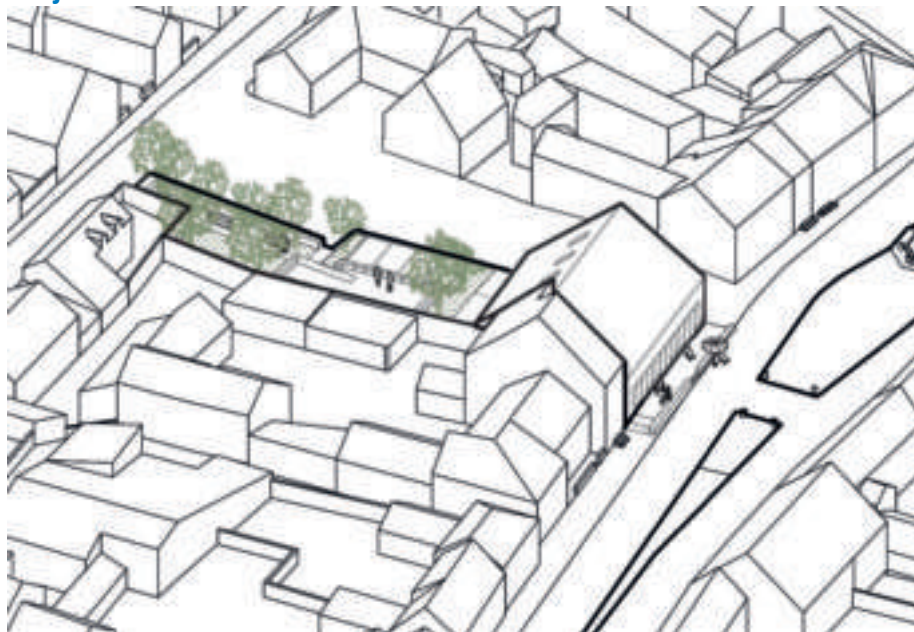
Ce bâtiment d'environ 300 m² permet de ménager l'adaptabilité par sa conception en un volume unitaire, libre de points porteurs, pouvant supporter différents types d'aménagement, restant donc tout à fait adaptable, la partition proposée pouvant être réaménagée au gré des circonstances et du temps.



Etat du site avant 2015



Projet



Projet en façade



Architectural floor plan of the first floor of a building. The plan shows various rooms including a large hall (Atrio) with a staircase, a reception area (Reception), a meeting room (Sala riunioni), a kitchen (Cucina), a bathroom (Bagno), and several offices (Uffici). The plan is labeled with dimensions and room names in Italian. A north arrow is located in the bottom right corner.

The floor plan shows a building with a large central hall, a staircase, and a small office area. The plan includes section lines A-A and B-B, and a small inset showing a cross-section of the building's structure.

Le parvis

Cet espace d'entrée situé le long de la façade du commerce est réservé aux piétons. Fabriqué en pierres de Bourgogne, il servira d'emmarchement mais aussi de lieu d'activités extérieures.

Espace de travail, Coworking

Nous avons souhaité mettre à disposition un espace de travail partagé pouvant servir de salle de réunion ou d'exposition ou commerce éphémère.

Le volume du multiservice consacre deux espaces partagés, au rez-de-chaussée et sur la mezzanine. Au rez-de-chaussée, l'espace « restauration » peut s'étendre, si besoin et ponctuellement, via une cloison mobile.

Epicerie

Le local sera géré par le restaurateur qui vendra des produits locaux et les produits alimentaires utilisés par le restaurant. Ce service sera un réel atout pour notre centre bourg, n'ayant plus de commerces de proximité.

Restaurant, Bar

De part la tenue du bar et du restaurant par le restaurateur, le multiservices sera donc très dynamique porté par cette activité lui permettant d'offrir un service et un lieu convivial pour notre commune. La salle de restaurant est ouverte vers la rue et possède une double hauteur. Le bar longe la cuisine organisée autour d'un îlot central.

Un bâtiment exemplaire

Comme l'extension de l'école, le commerce multiservices répond à l'objectif RT 2012 du label

BEPOS 2017 EFFINERGIE (voir exigences page 19 du bulletin N°60).

La composition des parois a été déterminée pour que la Consommation d'Energie Primaire, le Besoin Bioclimatique et l'étanchéité à l'air du bâtiment répondent au cahier des charges Effinergie et Effilogis.

La toiture est réalisée en caissons chevronnés isolés en laine de bois avec des tuiles petit moule côté nord et des tuiles photovoltaïques côté sud.



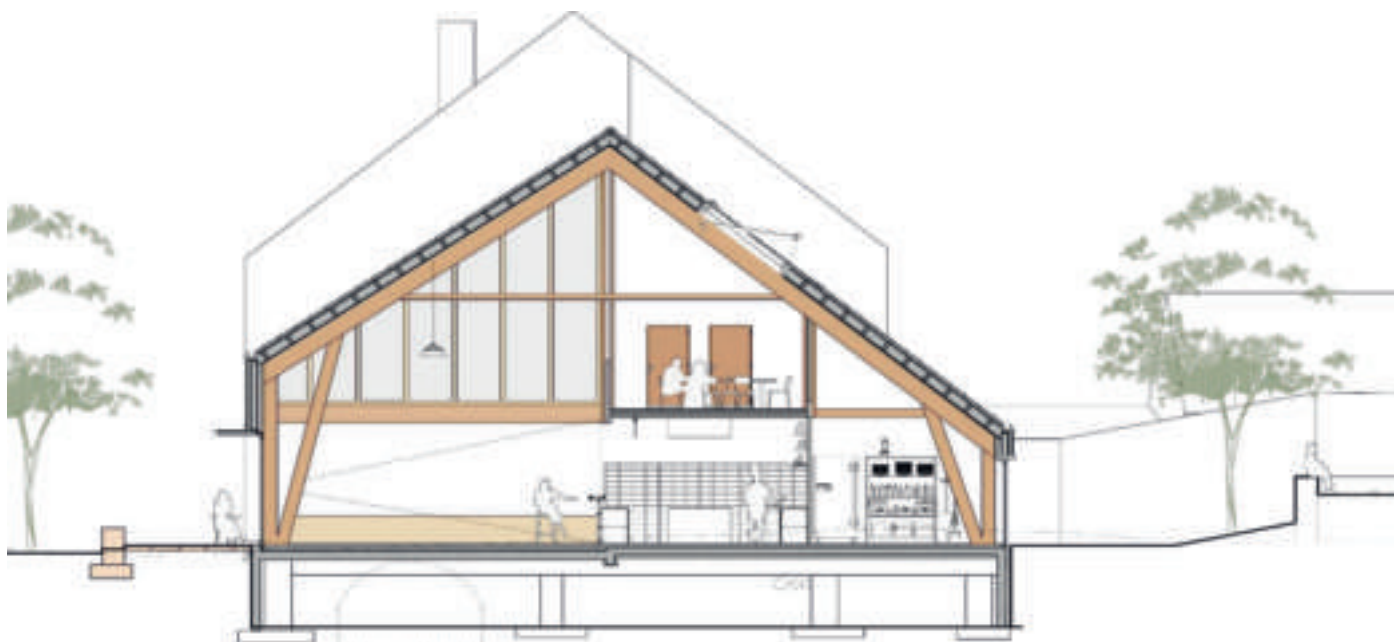
Les murs à ossature bois sont constitués d'isolant en laine de bois posés sur une réhausse béton avec une finition plâtre pour l'intérieur.

Les murs extérieurs sont revêtus d'un enduit à la chaux. Les menuiseries (intérieur et extérieur) sont en bois.

Financements

Nous bénéficions d'aides financières grâce aux subventions obtenues ou en cours d'obtention de la part de l'Etat avec le plan de relance et la DSIL, la Région, le Département, le SDEY et la CAGS.

Les coûts de construction, les honoraires et l'aménagement arrière du bâtiment (après appels d'offres) se chiffrent à 1 229 774 € ht. Les aides se situeront entre 50 et 60 %. Les travaux débiteront courant 2^e trimestre 2022.



Vue du commerce « multiservices »





Vue d'ensemble (espace partagé au fond, salle de restauration, bar et mezzanine)



Vue de l'espace « bar »



Palette des matériaux extérieurs



1) Soutassement
béton



2) Menuiserie
bois



3) Enduit ciment
faux-châssis



4) Soutassement
en pierre de
Saint-Jean



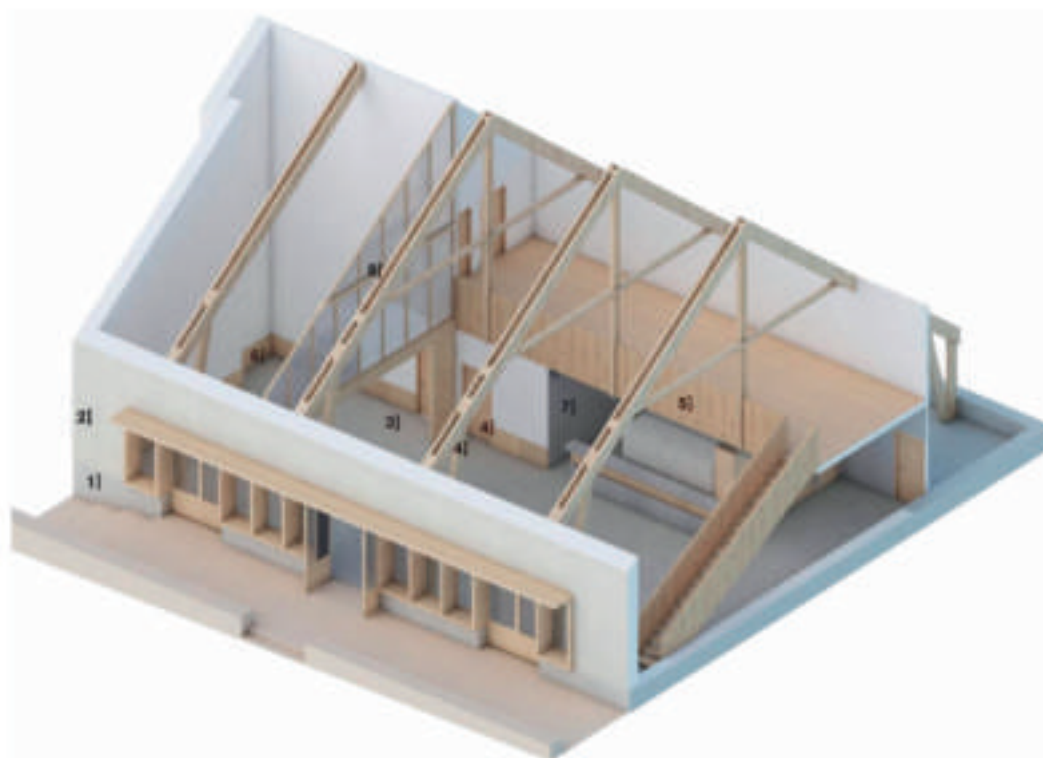
5) Cloisonnement
en bois planché
collé



6) Paroi d'entrée
en pierre de
Bourgnon



Palette des matériaux intérieurs



1) Soutassement
béton



2) Enduit ciment
faux-châssis



3) Béton coulé



4) Panneau
Bauchoche Miro



5) KLH



6) Plinthe Bouchoche



7) Gels cérame



8) Polycarbonate



Financé par



Retour en images sur l'avancée des travaux (tranche ferme)



Démolition de la longère à droite



Vue de l'espace libéré après démolition



Démolition de la première grange



Les remblais sont commencés



Vue depuis les granges démolies



Dans le même temps, désamiantage et déplombage dans le bâtiment à réhabiliter

Après les démolitions et les remblais, les travaux de gros œuvre vont pouvoir commencer courant de la deuxième quinzaine d'octobre.

L'extension de l'école, avec la construction de la classe, va donc démarrer. La réhabilitation du bâtiment également.



FIBRE OPTIQUE

FIBRE OPTIQUE POUR TOUTS LES HABITANTS EN 2023



Une première étape a été franchie le 22 septembre avec l'installation du **NRO** (Noeud de Raccordement Optique) de Dixmont, situé route d'Armeau et destiné à desservir jusqu'à 5000 foyers.

Vous pouvez consulter le site <https://www.yconik-fibre.fr> ou consulter la lettre d'information du Conseil Départemental

Dans les prochains mois, jusqu'en 2023, les étapes suivantes du chantier vont se succéder avec l'installation depuis le NRO des différents dispositifs nécessaires jusqu'à chacun des foyers.



ZA DE LA FONTAINE D'AZON II -

Rue de Sainte Colombe

89100 SAINT-CLÉMENT

Tél 03.86.67.12.79

Fax 02.86.96.38.46

www.jardins-loisirs.com





Page 26

Association Culturelle

Composition du bureau :

Présidente : Madeleine GOMBAULT

Secrétaire : Françoise CABALLERO

Trésorière : Françoise SUET

L'origine de notre association date de 1988.

Les membres actifs se réunissent chaque jeudi après-midi de 14 h à 18 h à la salle des Fêtes de Dixmont.

Chacun peut y pratiquer la technique de son choix parmi la peinture à l'huile ou au couteau, l'aquarelle, l'acrylique, le fusain, le pastel. Si vous êtes intéressés par l'une de ces techniques,

nous serions heureux de vous accueillir pour partager un moment de convivialité.



Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme GOMBAULT au 03.86.96.00.55

R.I.R.E.

Bonne nouvelle, on reprend pour la joie des enfants et des grands !



R.I.R.E.

a été créée en 2019. Notre association a pour but de développer des activités extrascolaires ponctuelles récréatives, sportives ou culturelles pour les enfants.

Nous avons malheureusement dû la mettre en stand-by à cause des contraintes liées à la COVID.

Nous reprenons du service en commençant par un événement :

- Halloween le 31 octobre,
- Après-midi jeux de sociétés le 21 Novembre
- Un spectacle avec animations pour Noël le 12 Décembre.



Les bénéfices de notre activité seront au profit des écoles du regroupement scolaire de Dixmont et de Les Bordes sur présentation de projets pour les élèves par les enseignants.

Des événements vont animer nos deux villages avec des activités diverses ; bal spectacles, Carnaval, Pâques et autres.... Tous les enfants, petits et grands y sont conviés, adhérents ou non. Alors dépoussiérez vos déguisements, réservez vos dimanches, et rejoignez notre association afin de pouvoir entendre rire les enfants et les voir sourire !!!

Présidente Laurie Tieche - Trésorière Stéphanie Berthot - Secrétaire Angélique Simon

AssociationR.I.R.E89@gmail.com 06.74.32.03.27

Toutes les personnes volontaires pour créer des ateliers, donner du temps (musicien, dj, conteur, sportif, cuisinier, passionné etc ...), ou ayant des bons plans pour nos enfants,

SYNDICAT D'INITIATIVE

Une bibliothèque populaire aux Brûleries en 1887 !

On lit dans *L'Avenir de l'Yonne*, en date du 6 avril 1887 :



Dixmont. La Société de la Bibliothèque populaire des Brûleries, fondée le 30 janvier 1887, dont les statuts viennent d'être autorisés par M. le Préfet, a reçu de généreux donateurs, savoir : de Mme Arnaud de l'Ariège, 50 francs et des volumes ; de M. d'Eichthall (*sic*), à Dixmont, 10 francs ; de M. Edouard Charton, sénateur, des volumes ; de M. Jules Guichard, sénateur, 10 francs ; de M. Javal, député, 20 francs ; de M. René Laffon, député, des volumes.

Le comité de la Bibliothèque populaire leur adresse ses plus vifs remerciements pour la bienveillance et la générosité avec laquelle ils lui sont venus en aide, et décide que Mme Arnaud de l'Ariège est nommée présidente d'honneur de l'association, et priée de vouloir bien accepter. MM. Adolphe d'Eichthal, Edouard Charton, Guichard, Javal et René Laffon sont nommés membres honoraires de l'association.

Il s'agit là d'une manifestation de la *Société pour la propagation de l'instruction populaire dans le département de l'Yonne* (SPIPY). Fondée à Auxerre en 1868, autorisée par le préfet le 13 avril 1869, selon ses statuts primitifs (qui évolueront par la suite), « *le but de la Société est de travailler au développement de l'instruction dans le département. Ses premiers soins devront tendre à propager dans les communes la formation de bibliothèques et l'organisation de cours, conférences et cours populaires* » (art. 2). Son rayonnement, facilité durant la Troisième République, va s'amplifier. Selon ses fondateurs, le développement de l'éducation populaire doit préparer les citoyens à l'exercice du suffrage universel et à la promotion des idéaux républicains, seuls conformes à l'esprit de 1789 : un homme instruit ne peut être qu'un républicain à la fois laïque et patriote. Ainsi, la SPIPY contribuera évidemment à la relève des écoles religieuses par des écoles publiques.

Des notables se feront le relais de l'implantation de la SPIPY dans de nombreuses communes de l'Yonne. Ce dont témoigne le patronage de la *Bibliothèque populaire* des Brûleries : c'est à Adolphe d'Eichthal, le riche financier parisien installé à la Mine de Dixmont, que l'on doit l'initiative de la création de l'école des Brûleries ouverte en octobre 1880 ; quant à Mme Arnaud de l'Ariège, Edouard Charton, Victor Guichard, Emile Javal, ils sont tous connus pour leur contribution locale aux idées républicaines, généreux mécènes dotant les bibliothèques de bons ouvrages et les écoles de livres de prix à distribuer ! Seul René Laffon est peu connu : cet avocat de formation, ancien préfet de l'Yonne, vient d'être élu député de l'Yonne le 23 janvier 1887, pour remplacer Paul Bert décédé. Réélu en 1889, phthisique, il meurt en 1891, à 44 ans.

Les instituteurs, ces « hussards de la République, seront aussi des relais privilégiés des idées de la SPIPY et contribueront à la création des bibliothèques populaires qui, bien qu'installées dans leur école, sont des bibliothèques *populaires* ouvertes aux habitants. Nul doute que Jules Noël, premier instituteur installé aux Brûleries, aura joué un rôle essentiel dans la création de cette bibliothèque singulière de hameau (il n'y en aura pas à Dixmont, ou à l'autre école de la Borde à la Gousse). Abrisée dans la salle de classe de l'école, c'était un meuble imposant dont se souviennent encore les anciens écoliers des Brûleries. Retrouvé grâce à Daniel Vassard, le meuble contenait encore un livre au cachet de la *Bibliothèque populaire des Brûleries*, témoin d'une époque où la lecture ne souffrait pas encore de redoutables et futurs concurrents, radio, ciné, télé, internet...

Georges Ribeill

**SÉANCE ORDINAIRE DU 30 AOÛT 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le trente août à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents :

- JACQUET Julien : pouvoir à Benoît GAMBIER,
- VICTOR Delphine : pouvoir à Hélène FERCOCQ.

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent le compte-rendu de la dernière réunion du 29 mars 2021 envoyé par mail le 30 mars dernier :

➔ Les membres l'acceptent à l'unanimité.

Il demande également s'il peut :

- modifier la délibération n° 03-08-2021 pour rajouter une proposition d'achat pour la cantine,
- rajouter à l'ordre du jour, au 07-08-2021, une délibération proposée par la CAGS hier concernant le marché public des transports dont la réponse doit être apportée avant fin septembre :

➔ Les membres acceptent à l'unanimité.

01-08-2021 : Séances piscine

Comme chaque année, le président propose aux membres du comité s'ils acceptent la demande des enseignantes concernant la réservation de créneaux de piscine pour l'année scolaire 2021-2022 :

- 11 séances pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2,
- 13 séances pour les classes de CP et de CE1-CE2.

La CAGS n'a pas augmenté leur tarif qui reste à 81 € par créneau soit une dépense totale de 1 944 € à payer sur le budget de 2022.

Le président demande si les membres acceptent :

- La réservation des 24 séances pour 2021-2022 et, si oui, qu'il signe la convention :

➔ Les membres acceptent à l'unanimité.

- La réservation de créneaux pour les autres années scolaires jusqu'à la fin de son mandat :

➔ Les membres acceptent, à l'unanimité, dans la limite d'une augmentation du tarif de la séance de piscine inférieure à 5% par rapport à l'année scolaire précédente.

Marc BOTIN informe l'assemblée que la conductrice du car sera absente pendant un mois minimum, il faut donc prévoir, également, le coût du transport.



02-08-2021 : Modification du règlement intérieur du personnel

Lors de la réunion du comité du 1^{er} février dernier, les membres ont voté le règlement intérieur du personnel proposé par le Président à soumettre au Comité Technique du Centre de Gestion.

Le comité technique a rendu un avis favorable avec les remarques suivantes à corriger :

- Ajouter un article concernant l'interdiction de vapoter et de boire de l'alcool dans les locaux, De modifier l'article 12.2 :
 - Ajouter la radiation du tableau d'avancement aux sanctions du deuxième groupe pour les agents titulaires,
 - Modifier la durée d'exclusion temporaire de 16 jours à 2 ans (au lieu de 16 jours à 6 mois) aux sanctions du troisième groupe pour les agents titulaires,
 - Ajouter le blâme aux sanctions pour les agents stagiaires,
 - Modifier la durée d'exclusion temporaire à 6 mois max pour les CDD et 1 an max pour les CDI aux sanctions pour les contractuels.
- Supprimer la phrase « *Le Comité Technique Paritaire sera avisé des sanctions infligées au personnel* »

Après un tour de table, et une demande de vérification au niveau de la durée d'exclusion temporaire pour les agents titulaires allant jusqu'à deux ans, les membres acceptent ce règlement intérieur du personnel et sa mise en place à compter du 1^{er} septembre 2021.

03-08-2021 : Achat tableau et chariots de cantine

La directrice de l'école de Dixmont a demandé si le tableau de la classe des MS-GS pouvait être changé. L'achat s'élèverait à moins de 400 € TTC.

Lors de la réunion du personnel du 08 juillet dernier, les agents de cantine ont demandé s'il serait possible d'avoir deux petits chariots de desserte au lieu d'un seul grand, le coût serait d'environ 600 € TTC.

Il reste 5 700 € sur le chapitre 21 mais le matériel informatique voté sur le budget n'a pas été acheté. De ce fait, le Président demande si les membres sont d'accord pour cet achat et, si oui, s'ils acceptent la Décision Modificative suivante :

- 2184 – Mobilier	+ 1 000 €
- 021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 1 000 €
- 023 – Virement à la section d'investissement	+ 1 000 €
- 6042 – Achat prestation de service	- 1 000 €

➔ Les membres acceptent à l'unanimité.

04-08-2021 : Remboursement par les tiers des fournitures et/ou manuels abîmés ou perdus par les élèves

Depuis quelques années, des problèmes de non respect du matériel s'intensifient.

De ce fait, le président propose aux membres du comité de demander aux parents le remboursement du matériel scolaire cassé ou abîmé par leurs enfants, comme les manuels scolaires ou les chaises par exemple, suivant le montant de la facture dudit matériel :

➔ Les membres acceptent à l'unanimité.



05-08-2021 : Règlement intérieur unique

Afin d'harmoniser le fonctionnement des services périscolaires, le président a regroupé et synthétiser les règlements intérieurs déjà existants pour la cantine et le car, afin de créer un seul exemplaire.

Un exemplaire a été envoyé par mail à tous les membres ce samedi, mais la proposition finale est distribuée en format papier ce soir.

Après un tour de table, et des demandes de modifications, les membres acceptent, à l'unanimité, la mise en place du règlement intérieur du syndicat en annexe et chargent le Président de le distribuer à tous les parents d'élèves, mais aussi les agents, pour cette rentrée scolaire du 02 septembre 2021.

06-08-2021 : Livres remis en fin d'année

Chaque année, le syndicat offre des livres aux élèves qui partent en 6^{ème}.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le président propose d'acheter des calculatrices, matériel obligatoire demandé à la rentrée.

Le coût d'une calculatrice est d'environ 20 €, soit 10 € de plus qu'un livre, ce qui ferait un coût supplémentaire d'environ 150 € à 200 € suivant le nombre de CM2 qui partent au collège.

Après un tour de table, les membres du comité trouvent que cette proposition est bonne, la valident à l'unanimité et chargent le président de prévenir la directrice de l'école.

07-08-2021 : Marché transport scolaires

Dans le cadre de la passation du futur marché relatif aux prestations de service de transport en commun d'enfants et d'adultes - du fait de l'échéance du marché actuel au 31 décembre 2021 - l'ensemble des communes du Grand Sénonais a été sollicité en vue de constituer un groupement de commandes, ouvert également aux groupements de communes (SIVOS) ou établissements publics intéressés.

Chaque commune ou groupement de communes (ex. SIVOS) du Grand Sénonais ayant ainsi un besoin régulier ou occasionnel de transport en commun d'enfants ou d'adultes, notamment de transport scolaire ou périscolaire, est ainsi invité(e) à participer à ce groupement de commandes afin de rassembler, sur le territoire du Grand Sénonais, l'ensemble des besoins des acheteurs publics concernés et obtenir un service de transport aux meilleures conditions financières, dans un souci de bonne gestion des deniers publics. Ce groupement permettra également - de la définition du besoin *jusqu'au terme* des marchés pour chaque membre du groupement - de simplifier les démarches et contraintes administratives, via le processus de mutualisation des besoins et de coopération intercommunale.

A ce titre, la Ville de Sens sera chargée des missions visées au sein de la convention constitutive du groupement, soit les procédures relatives :

- à l'élaboration de l'ensemble du dossier de consultation des entreprises en concertation avec les membres du groupement,
- à l'organisation des procédures de mise en concurrence dans le respect des règles de la commande publique,
- à la signature des marchés ainsi que des avenants éventuels et de leur notification,



La Commission d'Appel d'Offres sera la commission ad'hoc prévue dans le cadre de la convention de groupement de commandes à intervenir, soit à raison d'un titulaire et d'un suppléant par entité partie au groupement.

La Ville de Sens supportera sur son budget les dépenses liées à la conduite de la procédure de mise en concurrence.

Toutefois, chaque entité du groupement sera chargée et supportera l'exécution de la part des marchés publics/accords-cadres qui lui incombe en émettant notamment les bons de commande correspondants. Les dépenses liées aux prestations seront supportées sur le budget de chaque entité du groupement.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande publique, notamment ses articles L.2113-6 et suivants ; R. 2161-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure d'appel d'offres ouvert et les articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 relatifs aux accords-cadres à bons de commande ;

VU le projet de convention du groupement de commande concernant le transport en commun d'enfants et d'adultes sur une journée ;

Considérant que des groupements de commande peuvent être constitués entre des collectivités acheteurs et/ou leurs groupements ou établissements publics intéressés, afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés, dans le cadre des politiques de mutualisation des procédures de passation des marchés aux fins de recherche de gains d'efficacité et d'économies d'échelle ;

Considérant la volonté du SIVOS DIXMONT-LES BORDES dans un souci de coopération intercommunale, d'efficacité administrative et de recherche d'économies, de répondre favorablement à l'adhésion de la commune au groupement de commande porté par la Ville de Sens en vue de satisfaire aux besoins relatifs au transport scolaire, périscolaire, centres de loisir, déplacement de personnes en journée, etc...).

Ceci étant exposé, le comité d'administration :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'adhésion du SIVOS DIXMONT-LES BORDES au groupement de commande en vue de la passation du marché relatif au transport en commun d'enfants et d'adultes.
- **AUTORISE**, à l'unanimité, le Président à signer la convention de groupement de commandes à intervenir ainsi que toute pièce s'y rapportant, notamment les pièces relatives au dit groupement et au(x) marché(s) en découlant.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Aucune

La séance est levée à 21h10.

LES AMIS DU PATRIMOINE DU PAYS D'OTHE

Depuis notre assemblée générale de 2020, notre prieuré de l'Enfourchure a bien du mal à sortir de l'inaction dans laquelle la crise sanitaire le contraint, comme beaucoup d'autres lieux. Nombre des activités prévu a du être abandonné et nous espérons tous qu'elles pourront reprendre l'an prochain.

Nous avons pu toutefois maintenir quelques manifestations, grâce aux Journées du patrimoine de Pays, au Syndicat d'initiative de Dixmont, au théâtre de la Grande Hâte et au collectif Grosso Modo.

Le même problème s'est posé pour les travaux : Les projets de taille de pierre ont du être interrompus. Mais le mur d'enceinte poursuit doucement son avancée.

Nous invitons les groupes de randonneurs à prendre contact avec nous pour une pause casse-croûte au prieuré après avoir parcouru le Pays d'Othe.

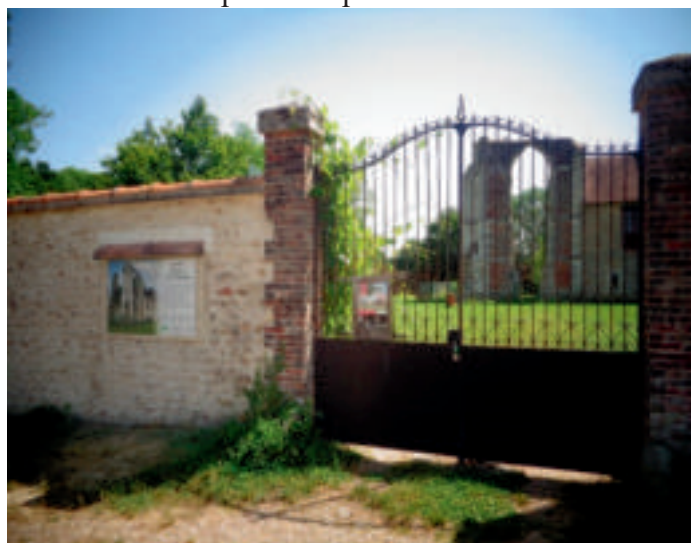
Je me ferai un plaisir de les accueillir pour leur conter l'histoire du prieuré.

Le Président Bernard Toullier.

Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre tout nouveau site internet :

lenfourchure.fr

Le Président Bernard Toullier,
contact : appo@lenfourchure.fr



ASSOCIATION LOISIRS et CULTURE DIXMONTOIS

Reprise de nos activités, avec quelques changements



MARCHE :

- Tous les samedis à 9 h
- Tous les jeudis à 9h30



Le rendez-vous est toujours sur le parking du cimetière.



JEUX DE CARTES et autres jeux :

- Tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30



ATELIER TRICOT :

- 1^{er} mercredi de 14 h 30 à 18 h



GYMNASTIQUE :

- Les 2^e et 4^e lundi de chaque mois, à partir du lundi 11 octobre, toujours à 18 h à la salle des fêtes



PEINTURE, à la salle des fêtes :

- Mercredi après-midi de 14 h 30 à 18 h



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les activités en salle

Nous espérons vous revoir nombreux(ses).

Pour tous renseignements :

Mme Isabelle RIGAUT au 06.01.72.31.92

Mme Monique LECHARTIER au 06.82.26.92.68



Bibliothèque Municipale de Dixmont

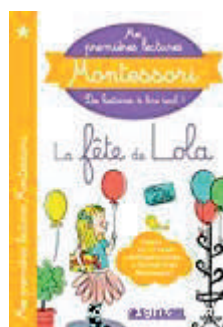
Après cette longue période sans activité à la bibliothèque, nous allons reprendre progressivement les animations.

Après les vacances de la Toussaint, les séances du mercredi matin de « Bébés Lecteurs » et « Racontines » (pour les plus de 3 ans) vont reprendre, 1 fois par mois.

- Bébés lecteurs : le mercredi 10 novembre à 10h30
- Racontines (+ de 3ans) : le mercredi 24 novembre à 10h30.

Les expositions reprendront progressivement, surveillez les informations... nous avons encore de superbes artistes à vous faire découvrir.

Concernant les rayons de livres, nous avons étoffé le rayon des **premières lectures**, parmi lesquelles vous retrouverez les « **J'apprends à lire avec Sami et Julie** » ainsi que les « **Apprendre à lire avec les Alphas** », les « **Ma première lecture Montessori** » ou encore les « **Milan poche poussin** ». Ces collections sont vraiment adaptées à l'apprentissage de la lecture.



Le rayon DYS est également agrémenté d'une vingtaine de livres adaptés aux troubles DYS et au niveau de lecture. Si votre enfant est concerné n'hésitez pas à venir faire un tour. Bien entendu les enfants qui ne sont pas concernés peuvent tout à fait lire ces livres.

Vous y retrouverez notamment les collections « **Colibris l'ami des Dys** », « **Flash Fiction** » et « **Dyscool** »



La bibliothèque reste ouverte sur présentation du pass sanitaire dès 12ans, et l'inscription est gratuite.

Horaires d'ouverture : Mardi 16h-19h----Mercredi 10h-12h----Jeudi 16h-19h

bibliotheque.dixmont@gmail.com

ACTUALITÉS



Visite du bourg
et des travaux
en cours



Henri PRÉVOST, préfet de l'Yonne, s'est rendu dans le village de Dixmont, mercredi 15 septembre 2021, en présence des élus du département, dans le cadre du fonds friches du plan de relance.

Ce fond est consacré au financement du recyclage de friches industrielles dans le cadre de projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités.

Le village de Dixmont a reçu une subvention de 354 225 € pour revitaliser le centre bourg. L'objectif est de créer un espace multi commerce de 300m² pour les activités économiques, l'extension de l'école et la création de 72 m² de logements sociaux.



BS Finance
consolidation de crédits

Voir l'avenir avec sérénité.



www.bsfinance.fr

Prêts immobiliers & Consolidation de Crédits

BS FINANCE Sarl
Votre conseiller : BONARINI Sylvain

Port : 06.80.44.42.25

Messagerie : contact@bsfinance.fr

12 Rue des REMPARTS
89500 DIXMONT

N° SIREN 12061000
RCS DIXMONT - SARL au capital de 10 000 € - Stat 031124102700020



KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE

04, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

de la terre

La passion du JOLIMONDE



JEUX

Jeux de piste n°62 – Bourg de Dixmont

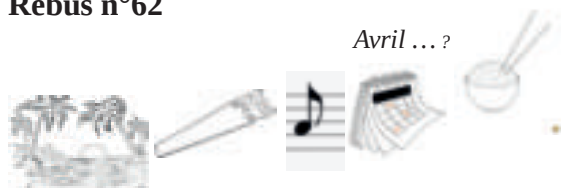


*Vous trouverez toutes vos réponses en parcourant le bourg
(Étape par étape : Venant de Villeneuve/Yonne jusqu'au parc, amusez-vous !)*

- 1° Quel est le nom de la rue où se trouve le conteneur à vêtements ?
- 2° Combien de bouches de sortie compte la fontaine à eau du bourg ?
- 3° Comment s'appelait le fondateur du 1^{er} maquis « Bourgogne » ?
- 4° Quel est l'animal situé au sommet du monument aux morts.....
- 5° Quels sont les jours d'ouverture de la bibliothèque ?
- 6° Quels sports peut-on pratiquer grâce au installation du parc?.....

Rébus n°62

Avril ... ?



agglomération	association
bourg	budget
bulletin	communication
concert	école
église	événement
fibre	hameau
mairie	service
urbanisme	voirie

Mots mêlés dixmontois

n°62



vision plus

7, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE | 89500 VILLENEUVE/YONNE

03 86 87 25 50

WWW.VISION-PLUS.FR

JOY YEUX NOËL

DU 2 NOVEMBRE 2021 AU 8 JANVIER 2022

* VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

**1 CARTE
CADEAU DE
30€ offerte
DÈS 100€
d'achat**

#OZEPURVOIR

En 2022,
Vision Plus
devient
Le Collectif
des Lunetiers



INFOS SERVICES



NUMEROS D'URGENCE : **15** SAMU

18 ou 112 POMPIERS

17 POLICE

Gendarmerie Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

DEFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**

Fabien COULAUD 7 rue de l'église **03 86 96 01 63**

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous **03.86.83.91.00**

auprès du Tribunal d'Instance de SENS

Permanence à Villeneuve sur Yonne les 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

SOS FEMMES BATTUES : **3919**

ENFANCE MALTRAITEE **0 800 054 141 ou 119**

EDF **0 810 333 089**

SM FOURRIERE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY **03 86 97 09 92**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE (Villeneuve sur Yonne) **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR) **03 86 64 30 66**

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON e-mail : mdsgron@fede89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/Mme Sabine JAGET à DIXMONT **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de DIXMONT

7 rue de la Mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR

26, boulevard Kennedy

89100 SENS

Tél. 03 86 65 04 78

Fax 03 86 65 07 84



INFOS SERVICES



MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la Mairie : 03.86.96.02.13
Numéros du Conseil en **cas d'urgence** :

M. Le Maire, M. Botin : 06.19.97.58.88
1re Adjointe, Mme. Neugnot : 06.89.03.44.43
2e Adjoint, M. Pierret : 06.78.43.42.47
3e Adjoint, M. Gambier : 06.52.91.14.64

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes

Responsable : Contacter la Mairie au : 03.86.96.02.13

TARIFS

Résidents de la commune : du lundi au dimanche
140 € par période de 24h
et 60 € par journée supplémentaire

Résidents hors commune :

du lundi au dimanche
200 € par période de 24h
et 75 € par journée supplémentaire
La consommation électrique sera facturée
1 journée de location de 9h à 9h le lendemain

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index, branchements, fuites

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :

Branchements d'eaux, SPANC ...

Tel standard : 03.86.86.46.98

Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

ORDURES MENAGERES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les

ambassadeurs du tri :

Tel : 03.58.45.10.23

Port : 06.84.12.49.13

E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

Jours des collectes sélectives et ordures ménagères :

Collecte sélective (jaune)

les mardis des semaines paires à partir de 14h

Collecte des ordures ménagères (bordeaux)

les jeudis à partir de 5h

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

ECOLE MATERNELLE DIXMONT 03.86.96.02.15

ECOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78

SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75

E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi de 14h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

Jeudi de 14h30 à 19h

Vendredi de 9h30 à 13h

Les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : **03.86.96.02.13** Fax : 03.86.96.00.19

Email : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Jeudi de 14h30 à 17h30

Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 11h30

Tél. : 03.86.96.03.81

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque: Mardi de 16h à 20h

Mercredi de 10h à 12h

Jeudi de 16h à 19h

La mairie-tél : 03.86.96.02.13

E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com

Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

Instagram : [#bibliothequedixmont](https://www.instagram.com/#bibliothequedixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour - 89500 VILLENEUVE / YONNE

Tél. : 03.58.15.60.02

Prêtre Romain TAVERNIER : Rdv par téléphone

Tél : 06.49.95.78.63

Permanences d'accueil à Villeneuve sur Yonne :

Mardi et Vendredi de 10h à 12h

Jeudi de 10h à 12h

DECHETERIES

Villeneuve-sur Yonne – tél. : 03.86.83.28.57

Cerisiers – tél. : 03.86.88.58.51

Sens (ZI Vauguilletes) – tél. : 03.86.95.30.93

Sens (Sablons) – tél. : 03.86.65.63.24

ASSISTANTES MATERNELLES ET LA M.A.M.

Assistantes maternelles :

GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery Tel : 03.86.96.08.20

La M.A.M. : La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont
est ouverte tous les jours de la semaine de 7h à 18h30.

Pour tout renseignement, nous contacter au 03.86.83.34.04

ou sur l'adresse mail : mam.en.oth@gmail.com



WE OPEN THE WAY

TRAVAUX ROUTIERS - VRD
ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE
TRAVAUX PARTICULIERS

ETABLISSEMENT YONNE

48, chemin des Ruelles

89380 APPOIGNY

Tél. : 03 86 53 59 50

yonne@colas.com

ETABLISSEMENT MALAY LE GRAND

9, Chemin des Grèves - ZA Les Grèves 3

89100 MALAY LE GRAND

Tél. : 03 86 87 69 25 - Télécopie : 03 86 87 69 34

Le spécialiste
de l'orthopédie

Orthoprothésistes
Podo - orthésistes

Agréés sécurité sociale
et mutuelles

A la mesure de vos besoins

orthèses
prothèses
corsets de traitement
matériel médical
ceintures lombaires
semelles correctrices
chaussures de confort
bas de contention
chaussures thérapeutiques
chaussures orthopédiques

neut

depuis 1923



03 25 76 71 74

ST-DENIS-LES-SENS 89100
3 impasse Saint Vincent

AUXERRE 89000
37 rue Paul BERT

ST-ANDRE-LES-VERGERS 10120
159 avenue d'Echenilly

*Votre professionnel
de l'électricité*

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

**PASCAL
VASSARD** SARL



Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51

*Fraîcheur
Saveurs - Tradition
Qualité*



Pizz'a fab



Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

Lundi - Mardi
Jeudi - Samedi :
18h - 21h30 et +

Mercredi
et Vendredi :
11h - 13h30
18h - 21h30



03 86 83 19 66

**Pizzas
à emporter**

PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT

**Retrouvez-nous
près de chez vous !**



Lundi
17h30 - 21h

DIXMONT
Rue d'Elchiel

Mercredi
17h30 - 21h

VERLIN
Place de l'Eglise

Mardi
17h30 - 21h

GRON
Grande-Rue

Jeudi
17h30 - 21h

ETIGNY
Grande-Rue

07 71 81 39 62